Procès verbal du Conseil d'Ecole n°3 du 27/06/2023 Ecole d'Arnac la Poste

Membres du Conseil d'école

- M. l'Inspecteur de circonscription : M. Artur (excusé)
- Mme le Maire : Mme Drieux
- Mme la chargée des affaires scolaires : Mme Poujaud
- Parents d'élèves : Mme Boiron, Mme Tijeras (présidente de l'Association « les enfants d'abord »), M. Evesque, Mme Coulon (excusée), M. Desmassias (excusé)
- Enseignants : Mme Grémeaux (excusée), Mme Chassagne, Mme Theillaud, Mme Précigout, Mme Boursault, Mme Pascal
- Personnel communal : Mme Ribière (ATSEM).
- DDEN: Mme Roch (excusée) et M. Vigor

Début de séance : 18h00

Présentation de la répartition et effectifs pour la rentrée 2023/2024

Mouvement des personnels : Mme Grémeaux et Mme Chassagne partent sur un nouveau poste.

Mme Theillaud prend une retraite bien méritée.

Les 2 nouvelles collègues sont Mme Pascal Célia (CP-CE1) et Mme Boursault Lauraleen (CE2-CM1-CM2)

La personne assurant la décharge de Mme Précigout est Mme Labarre. Elle assurera la décharge de Mme Précigout un vendredi sur 3.

Les répartitions peuvent évoluer durant l'été en fonction des inscriptions :

TPS/ PS /MS/GS: 15 (0 + 5 + 3 + 7)

CP/CE1: 12 (7 + 5)

CE2/CM1/CM2: 19 (9+4+6)

Questions pédagogiques

- * « je lis j'élis » : les enfants ont pu voter pour leur livre préféré parmi une sélection de 6
- * USEP : rencontre orientation pour les maternelles le 13 juin
- * USEP athlétisme cycle 2 et cycle 3
- * USEP cycle 3 : orientation
- * cycle 3 : fin de la résidence d'artiste avec restitution aux familles le 2 juin.
- * Piscine : les élèves de cycle 2 et 3 ont participé à une séquence natation de 7 séances. Un MNS a été pris en charge par l'association les enfants d'abord : (50 euros la séance). Les CM ont pu passer leur test d'aisance aquatique.

- * haie d'écolier : plantation d'une haie par les élèves de cycle 2 et cycle 3
- * savoir rouler volet 3: les élèves de CM ont participé à 'un petit tour en vélo' de l'USEP pour se rendre au stade de saint hilaire pour une rencontre avec les élèves de saint hilaire.
- * festival graines de rue : les élèves de cycle 1 et cycle 2 ont assisté à un spectacle sur le handicap qui s'est joué au sein de l'école de saint sulpice les feuilles.
- * Fantacirque : représentation à Nexon le 20 juin
- * Conte : un conteur a conté des contes guyanais aux élèves de cycle 2 organisé par le réseau lecture du haut limousin dans le cadre du festival Au bout du conte.
- * voyage scolaire : les élèves de CM ont passé 3 jours et 2 nuits et les élèves de cycle 1 et 2, 2 jours et 1 nuit sur la base de Saint pardoux. De nombreuses activités sportives ont été proposées aux enfants.
- * Pour les CM2, visite du collège, en immersion le mercredi 21 juin matin.
- * JMF : les 3 classes ont assisté au spectacle Raskovnik
- * fêtes de fin d'année : 23 juin : spectacle à partir de 18h prolongé par la fête de la musique organisée par l'association 'les enfants d'abord'

Pour l'année 2023-2024 :

- intervention Hip-hop dans les classes de cycle 2 et 3 pour un volume de 15 heures par classe. Une demande de subvention a été faite auprès de la DRAAC pour la prise en charge de l'intervenant (1800 euros). Il reste à trouver un financement pour les frais de déplacement (1134 euros)
- un spectacle et une visite de musée par classe

Pour l'an prochain, chaque classe est inscrite à un spectacle au théâtre du Cloître. (en attente de validation par le théâtre).

Vie scolaire

a. Organisation de la semaine pour la rentrée 2023

Emploi du temps inchangé:

LUNDI: 9h-12h / 13h30-16h30 MARDI: 9h-12h / 13h30-16h30 JEUDI: 9h-12h / 13h30-16h30 VENDREDI: 9h-12h / 13h30-16h30

+ APC 16h30-17h30 (1h; un jour par semaine: à définir pour l'an prochain)

La rentrée 2023/2024 des élèves aura lieu le lundi 4 septembre à 9h.

b. Travaux salle de classe

La mairie fait réaliser à partir du 10 juillet des travaux dans la 2eme classe d'élémentaire.

Le personnel communal sera mis à disposition le 5-6 juillet pour vider les meubles de la classe. La fin des travaux est prévue pour le 10 août.

c. Présentation de la liste de fourniture par classe

Les listes de fournitures sont approuvées par le conseil d'école et seront distribuées dans les cahiers avant la fin de l'année.

Une liste commune est proposée pour les élèves du CE1 au CM2.

Cette liste est presque identique à celle de l'année passée.

Pour les CP, la maîtresse fournira une chemise en carton et un cahier de texte (ni agenda demandé ni trieur).

Les élèves auront un exemplaire de cette liste d'ici à la fin de l'année scolaire.

Une liste sera aussi envoyée par mail.

d. Coopérative scolaire : bilan financier

Graines de rue : - 140 €

JMF: -132€

Théatre du cloitre cycle 2 : -64 €

frais de compte : -10,98 voyage fin d'année : -4250,6

projet jardin: -114,8

gouter saint pardoux: -42,67

brosse à dents : -9,82 projet cuisine mater : -9,72

bus nexon : 560€

bus saint pardoux : 316€

Participation des familles : 20+240+48,5+371,5 = 680 €

subvention les enfants d'abord : $400 \in$ subvention comité des fetes : 250

subvention amicale des anciens élèves : 300

BILAN: Nous débuterons l'année 2023-2024 avec 5834.96 €.

La mairie a pris en charge les bus pour les différentes sorties et pour le voyage à Nexon (50 % pris en charge par USEP).

Le conseil départemental va prendre en charge le bus pour saint pardoux et 20 % du voyage.

Santé et sécurité : alerte incendie et exercice PPMS

2 exercices incendie réalisés dans l'année (évacuation sans incident).

5. Autoévaluation d'école

Contexte interne et externe

Synthèse des analyses par grands domaine

Domaine 1 : les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement

Domaine 2 : le bien-être de l'élève et le climat scolaire

Domaine 3 : les acteurs et le fonctionnement

Domaine 4 : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Rapport d'évaluation rédigé au regard auto-évaluation et différents échanges

Partenaires : point fort du secteur (parents, association, élus)

Eleves/enseignants (travail en équipe, suivi des élèves, hétérogénéités des élèves)

Accès à la culture (projet et sorties culturelles)

Problématique : Quels sont les différents leviers pour répondre à l'hétérogénéité des élèves et développer leur autonomie ?

Comment peut-on rendre effectif et efficace la fluidité des parcours ?

Comment rendre les élèves autonomes ?

Comment le collectif peut répondre à ces problématiques ?

Gestion de l'hétérogénéité

Points forts : climat, effectif et suivi, projets, alliance avec les familles, collaboration avec les partenaires et association de parents, partenariat avec les collectivités

Autonomie des élèves

Points forts : projets collaboratifs, effectifs, espaces de travail, coopération et entraide

Collectif pour répondre à ces problématiques

Points forts : communication interne, stabilité

Bilan global et perspectives

S'appuyer sur l'engagement collectif

Continuer l'ouverture culturel et le travail avec les partenaires

Renforcer et harmoniser les gestes professionnels

Faire vivre un réseau élargi

Questions diverses

Poursuite du dispositif CLAS

temps découverte : il y aura renouvellement de propositions d'activités pour les élèves.

Plusieurs familles s'inquiètent de la répartition des classes pour l'année prochaine.

Pourquoi un cp/ce1 à environ 10 élèves et un cycle (3) à environ 18 élèves ?

La répartition sera

- un CP/CE1 à 12
- un CE2/CM1/CM2 à 19

La répartition est faite dans **un seul intérêt : celui des élèves**. Du décloisonnement sera mis en place en fonction des besoins des enfants. Chaque enseignant adapte son enseignement à ses élèves (la différenciation).

- Sur certaines sorties scolaires, pourrait on envisager 2 services à la cantine car les enfants rentrent parfois sur la pause de midi ou la cantine pourrait elle préparer les pique-nique ? Pas de possibilité de 2eme service car les agents ne font pas que la cantine (pause ou ménage) Pique-nique : tout est envisageable pour la mairie mais cela sera donc un menu commun pour tous les élèves.

2eme contrainte : les enseignantes ont la responsabilité du pique-nique et du maintien de la chaine du froid. Elles doivent ensuite gérer la distribution.

Le pique-nique préparé par les parents permet aux enfants de manger des produits qu'ils aiment et de gérer leur pique-nique en autonomie. Les enseignants n'ont pas à gérer le pique nique pour tous les enfants et n'ont pas la responsabilité de la chaîne du froid.

- serait-il possible que les maternelles et les élémentaires soient mélangés sur les tables? Non car les enfants ne mangent pas au même rythme. Les grands sont en autonomie pour se servir et les maternelles sont en apprentissage pour être servis et apprendre à manger (ex : gestion du pain) .

Le temps du repas n'est pas le même entre un élève de maternelle et élémentaire Choix de mettre des claustras pour séparer les petits des grands car les maternelles ne mangeaient pas et regardaient les grands.

Projet communautaire : Ludothèque itinérante ciblée petite enfance et enfance et parentalité avec mise à disposition des écoles.

Aller vers les professionnels (Assistantes maternelles et communes pour des ateliers de 3h) Ouverture avec animation possible dans les écoles (animatrice 50 euros la demi-journée)

Fete école année prochaine : réservation de la salle pour le 21 juin

Fin de séance: 19h45